

## NOS JOIES ET NOS PEINES

### Naissances

20 janvier : Lucile BOUERY  
10 février : Amélia CAILLE  
27 février : Nathan CHAVATTE

### Décès

14 janvier : Marcel GREGOIRE  
16 janvier : Jacques BRUBAN  
15 février : Heinz PAGELS  
12 mars : Jacques ROTELLA  
4 avril : Frédéric MARCY

## PERMANENCES DES MAIRE ET ADJOINTS

(de 9 h 30 à 11 h)

10 - 11 avril : M. Éric VAN ISACKER  
17 - 18 avril : M. Patrick JULIEN  
24 - 25 avril : Mme Andrée TATIN  
1 - 2 mai : pas de permanence  
8 - 9 mai : pas de permanence  
15 - 16 mai : Mme Andrée TATIN  
22 - 23 - 24 mai : pas de permanence  
29 - 30 mai ; M. Éric VAN ISACKER  
5 - 6 juin : pas de permanence  
12 - 13 juin : Mme Danielle LANCO  
19 - 20 juin : Mme Annick NOIZET  
26 - 27 juin : Mme Andrée TATIN  
4 - 5 juillet : M. Patrick JULIEN  
10 - 11 juillet : Mme Annick NOIZET

Pas de permanence entre le 14 juillet et le 15 août - Reprise le 21 - 22 août

## IL Y AVAIT EN 1910 À FLAVY-LE-MARTEL ....

- une population de 1810 habitants
- un instituteur
- une institutrice
- un médecin-docteur
- deux gardes-champêtres
- trois bouchers
- deux charcutiers
- neuf couturières
- trois aubergistes
- vingt et un cafés
- vingt et un cultivateurs
- quinze épiciers
- trente et un rentiers
- ...

La fête patronale se déroulait le premier dimanche suivant le 16 septembre.

Il y avait un marché tous les mercredis.

Nous mettrons prochainement sur le site la liste entière des différentes activités et professions qu'on trouvait dans notre village, il y a cent ans.

## QUELQUES RAPPELS TOUJOURS UTILES

### LES DÉCHETS

Brûler ses déchets est interdit comme le stipule l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental .

Il faut donc préférer déposer vos déchets à la déchetterie de Clastres ou, dans le cas des déchets végétaux, utiliser des composteurs qui vous fourniront un excellent compost pour vos jardins.

Pour ceux qui auraient des difficultés pour se rendre à la déchetterie de Clastres, une fois par trimestre, la mairie organise un ramassage des végétaux ou met à votre disposition une benne.

prochain ramassage : **MARDI 13 AVRIL** dès 8 h

### STATIONNEMENT DES VOITURES

Par principe les trottoirs sont réservés aux piétons. Il est inadmissible que ces derniers, notamment des parents avec des poussettes, doivent emprunter la chaussée pour contourner les véhicules qui occupent tout le trottoir.

Aussi, quand il n'y a pas d'aire de stationnement prévu, nous invitons les propriétaires de voiture à stationner le long du trottoir, comme c'est indiqué dans le Code de la Route, ou en partie sur le trottoir et en partie sur la chaussée en veillant à laisser une place largement suffisante pour qu'une poussette puisse passer (environ un mètre).

## SOMMAIRE

### p. 2 :

Réalisations

### p. 3 :

- Le permis piéton
- Les nouvelles technologies à l'école
- Une sortie arrosée

### p. 4 et 5 :

- Leclerc à Flavy-le-Martel
- Comment est fixée la fête de Pâques ?

### p. 6 :

Le repas des anciens en mars

### p. 7 :

- L'infemale
- « La Perche » a 100 ans

### p. 8 :

- Nos joies et nos peines
- Il y a 100 ans à Flavy
- Quelques rappels utiles (déchets et stationnement)

## ÉDITORIAL

Les semaines qui viennent vont être l'occasion de manifestations festives. Cette année, ce sera la dernière fois que nous commémorerons, en présence des anciens de la 2<sup>ème</sup> D.B. (beaucoup sont maintenant très âgés ou décédés), le passage du Maréchal Leclerc à Flavy, au cours de son évasion en 1940, comme l'évoquerons les articles en pages centrales de ce bulletin. Les festivités du 5 juin, organisées par l'association des Anciens Combattants, auront, pour cette occasion, un caractère exceptionnel.

Très prochainement, les 17 et 18 avril, l'association de pêche fêtera le centenaire de sa création. Cent ans qui révèlent bien non seulement l'engouement des pêcheurs pour leur activité de loisir

(suite de l'éditorial page 2)

Pour commémorer l'évasion du Maréchal Leclerc, le 4 juin 1940, les anciens de la 2<sup>ème</sup> D.B. ont fait ériger, en face de la maison où il s'était réfugié une nuit, une stèle inaugurée le 29 mai 1960 en présence de sa veuve, Madame de Hauteclocque.

Depuis, chaque année, début juin, s'y déroule une cérémonie où élus, anciens de la 2<sup>ème</sup> D.B., anciens combattants, en présence de Madame de Hauteclocque, puis de Madame de Franqueville, fille du maréchal, viennent fleurir le monument et rivalisent d'éloquence pour évoquer sa mémoire.

Sur cette stèle, on peut y lire :

AU GÉNÉRAL  
LECLERC DE HAUTECLOCQUE  
MARÉCHAL DE FRANCE  
FLAVY-LE-MARTEL 4 JUIN 1940  
UNE ÉTAPE DE SON ÉPOPÉE



mais encore la vitalité de cette association. Nous ne pouvons que lui souhaiter une longue vie encore.

En mettant en valeur ces deux manifestations, il ne s'agit pas pour autant d'oublier toutes les autres. Vous les retrouverez dans le calendrier des fêtes publié dans le précédent bulletin ou sur le site Internet de la mairie.

À ce propos, nous vous informons que notre site a changé d'hébergement. Nous commençons à manquer d'espace chez Orange, où nous l'avions d'abord créé. Avec ce changement, nous en avons profité pour acquérir un nom de domaine : <http://www.flavy-le-martel.com>. Il est également possible, depuis quelque temps, de s'abonner à un flux, pour connaître toutes les nouveautés qui apparaissent sur le site.

Jean-François Fauquembergue

## RÉALISATIONS

### Eclairage Public

Dans la deuxième quinzaine de mars, l'entreprise INEO mandatée par l'USEDA (Syndicat d'électricité) a procédé à la rénovation d'éclairage public dans la Rue Maurice MOREAU, la 1ère partie de la rue du Petit Détroit et dans la partie haute de la Rue du Détroit Bleu : suppression des « trous noirs » par des adjonctions de lampes sur poteaux existants et remplacement des anciennes lampes blanches ballon fluorescent par des lampes à sodium à éclairage plus efficace et de moindre coût.

Nous avons également fait installer quelques prises sur les poteaux en vue des prochaines illuminations.

### Cimetière

Les travaux annoncés : allées du nouveau cimetière, Columbarium et Jardin du Souvenir avaient été retardés par le mauvais temps.

Ils sont maintenant réalisés comme vous pouvez le constater sur place, il reste quelques finitions à faire par l'entreprise et les plantations paysagères à faire par les employés communaux. Le règlement et les prix paraîtront dans le prochain bulletin.

### Sécurité, propreté

. Des poubelles sont venues agrémenter la rue André BRULE et nous sommes satisfaits de constater qu'elles sont utiles. D'autres rues pourraient en être pourvues si le besoin s'en faisait sentir.

. Pour améliorer la sécurité près de l'École PARADIS, les employés communaux ont installé un « coussin berlinois » (ralentisseur) annoncé réglementairement par des panneaux. Nous rappelons à ce sujet l'existence de parkings : entre l'école et le calvaire, devant la salle de judo et devant l'école. Les utilisateurs de l'école (parents ou enseignants) et de la salle de judo doivent impérativement les utiliser pour la sécurité et la tranquillité de tous.

Danielle Lanco



Le dimanche 11 avril 2010, l'association « Les biclounes » a organisé la 4ème édition de « L'infernale ». Elle proposait encore trois parcours VTT

- 15 kms départ 10h00
- 30 kms départ 9h00
- 55 kms départ 8h30

pour découvrir Flavy et ses environs, loin des routes bitumées. Cette année encore, elle invitait tous les participants à emprunter les chemins et à s'engager dans les forêts au travers de ces trois nouveaux circuits.

Hervé Legrain

## « LA PERCHE » A 100 ANS

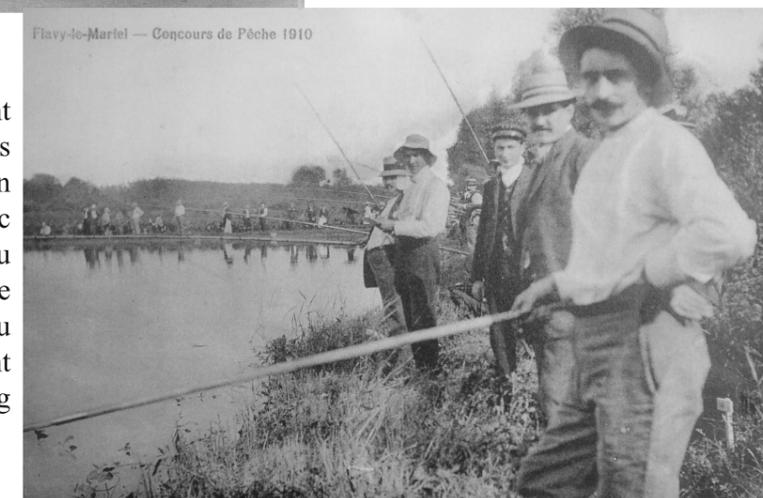
L'association de pêche flavienne a été fondée le 6 février 1910 par le chef de gare de l'époque (M. Gaudefroy ?) sous la dénomination : Société Amicale des pêcheurs à la ligne de Flavy-le-Martel et des environs. Elle avait pour but d'une part, l'assainissement et le repeuplement des pièces d'eau, d'autre part, la répression du braconnage.

C'est en 1982, le 1er octobre, qu'elle change ses statuts en raison d'une réorganisation de la pêche en France et des dispositions nouvelles auxquelles sont soumises désormais les associations. Elle en profite pour changer son nom en « La Perche » que nous lui connaissons encore aujourd'hui.



photo datant des années 50-60

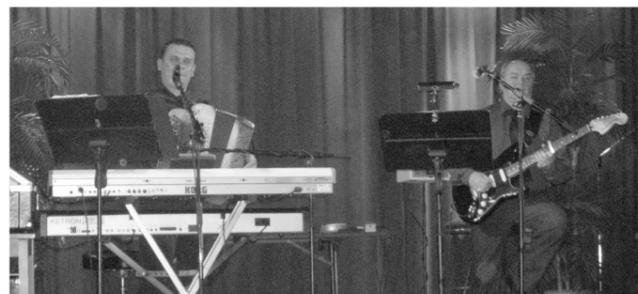
concours de pêche en 1910  
(ci-dessous)



Dans les années qui précèdent la seconde guerre mondiale, les concours étaient précédés d'un défilé en musique, toutes gaules déployées, avec la bannière. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts, le défilé se poursuivait jusqu'au passage à niveau où il se disloquait : chaque concurrent gagnait alors les berges de l'étang communal à pied.

## MARDI 16 MARS 2010 : REPAS DES ANCIENS

Les sympathiques « Bruno et Giovanni » animaient cette rencontre annuelle devenue incontournable.



Nous étions 166 participants au « Palais de la Danse » à apprécier le repas préparé par la maison LAROCHE.



QUE DU BON-HEUR : à partager un pas de danse, à observer les danseurs évoluant sur la piste, à rencontrer les regards brillants de joie de nos aînés de la maison de retraite « Charles LEFEVRE », et à échanger amicalement sur les souvenirs ...

Danielle LANCO et les membres de C.C.A.S se réjouissent du succès de ce rendez-vous flavien.

Que chacun en soit ici remercié.

## LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À L'ÉCOLE

Depuis quelques mois, les élèves de l'école Joseph Paradis peuvent utiliser un Tableau Blanc Interactif (TBI) et une classe mobile composée de plusieurs ordinateurs portables. Tout ce matériel est en réseau et connecté à internet. La commune a pu équiper l'école grâce au plan ENR (Ecole Numérique Rural). Sur l'ensemble du matériel, 20% est financé par la commune et 80% par l'état. Mais ce plan ENR n'a pu voir le jour qu'avec l'engagement de l'équipe enseignante qui doit intégrer ces nouvelles technologies dans son enseignement.

Dernièrement, l'école du centre a été dotée aussi d'un TBI. Pour celui-ci, nous pouvons remercier l'association « A vos cartables » qui lui en a fait don. Malheureusement, cette association qui a toujours accompagné nos écoles dans tous ses grands événements, leur aura fait là son dernier don avant sa dissolution que nous déplorons tous.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à tous les élèves une très bonne fin d'année scolaire et qu'ils utilisent au mieux tout ce matériel mis à leur disposition.

Hervé Legrain

## UNE VISITE ARROSÉE

Le 28 mars, une cinquantaine de personnes ont pris la direction d'Épernay. La journée, organisée par l'association des donneurs de sang, a commencé par une visite, en petit train, des caves de la société Mercier, creusées dans la craie sur plusieurs kilomètres. Cette découverte s'est achevée par la dégustation d'un de leurs champagnes.

Nous avons été ensuite reçus par une sympathique famille de vignerons, M. et Mme Grandin, qui ont mis à notre disposition une salle pour nous restaurer tout en nous offrant apéritif et dessert.

## LE « PERMIS-PIÉTONS » EST DE RETOUR ...

L'année dernière le permis-piétons a rencontré un vif succès, auprès des enfants des écoles primaires, c'est pourquoi, il est reconduit cette année.

Après les vacances de Pâques, le Mardi 20 avril 2010, la classe de CP commencera le travail sur le permis-piétons en présence du Gendarme FERDINAND, de la gendarmerie de SAINT-SIMON et de la maîtresse.

Les moyennes et grandes sections seront, quant à elles, initiées au permis-piétons par Mme Andrée TATIN et M. Daniel CARPENTIER, délégués à la Prévention routière.

Six semaines après, les enfants passeront l'examen puis une remise du permis sera effectuée dans la salle polyvalente lors d'une petite cérémonie.

Mme Andrée TATIN



L'après-midi a débuté par la visite impressionnante de la plus grande coopérative de la région, à Mesnil sur Oger. Même si le temps fut souvent gris et si quelques averses ont accompagné notre sortie, une éclaircie nous a permis de terminer notre voyage par une bénéfique marche à pied jusqu'à une table d'orientation, d'où nous avons pu jouir d'une vue remarquable sur toute la région viticole.

Jean-François Fauquembergue

À retenir : prochain don du sang : le **MERCREDI 23 JUIN** à la petite salle polyvalente

## LE MARÉCHAL LECLERC À FLAVY-LE-MARTEL

Si cette année, nous célébrons le passage du Maréchal Leclerc à Flavy-le-Martel, c'est grâce aux instances de M. Joseph Paradis, maire de 1953 à 1965, qui a revendiqué pour la commune « l'honneur d'avoir fourni à l'illustre soldat des vêtements secs, un bon repas et quelques heures de repos ».

Cette démarche a conduit le Groupe de l'Aisne de l'Union Nationale des Combattants à mener une enquête. En effet, « dans la relation qu'il a faite aux siens de son évasion de Lille en juin 1940, le Maréchal Leclerc n'a pas précisé où il avait franchi le canal à la nage. Faute de documentation, ses camarades, qui se sont faits ses historiographes, se sont contentés d'écrire qu'après avoir faussé compagnie aux Allemands qui l'amenaient en camion de Bohain à Saint-Quentin, le Maréchal avait franchi à la nage le canal Crozat au sud de cette dernière ville ».

Les résultats de cette enquête, auprès des témoins de cet épisode, ont permis d'établir que « dans l'après-midi du lundi 3 juin 1940, un homme habillé en ouvrier a tenté de franchir le canal entre Saint-Simon et Jussy, mais pris sous le feu de la 9ème compagnie du 107ème R.I. commandée par le capitaine Fougerat, il fut contraint de chercher abri dans le hangar à tracteurs de la C.G.T.V.N. à la sous-station de Jussy. La silhouette de cet homme fut plusieurs fois repérée par les guetteurs postés derrière la digue opposée du canal. Le mardi 4, au petit jour, les mêmes guetteurs aperçurent au pied du mur de la sous-station un tas de vêtements abandonnés. Quelques instants plus tard, un homme à peu près nu, exténué, transi, se présentait au chef de bataillon Seigue, à la ferme Polet-Toulouzy (ancienne sucrerie de Flavy-le-Martel) comme étant le capitaine d'État-Major Philippe de Hauteclocque, chef du 3ème bureau de la 4ème D.I. évadé de Lille.



Plaque commémorative apposée, par la municipalité en 1955, sur la maison qui l'avait abrité

(On peut noter l'erreur de date sur la plaque : les documents indiquent que le Maréchal a, en effet, passé la nuit du 3 au 4 juin dans cette maison)

Après avoir été restauré et habillé grâce à des vêtements trouvés dans la ferme, le capitaine reconnu être l'homme qui avait, la veille, cherché un point de passage entre Saint-Simon et Jussy, s'était dévêtu à la sous-station et s'était glissé dans l'eau à la faveur de la nuit entre deux passages de patrouilles allemandes à un endroit repéré comme étant un angle mort, donc à l'abri des rafales des deux lignes de feu ».

Après de nombreux interrogatoires et enquêtes, le capitaine de Hauteclocque fut amené au général Frère, à Chantilly et reçut un nouveau commandement dans une unité blindée.

Jean-François Fauquembergue.

Les nombreuses citations sont tirées d'un article de La voix du Combattant du 15 avril 1954, rédigé par Paul Lemoine et intitulé Leclerc a bien passé le canal à Jussy en juin 1940.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du document sur notre site à la page histoire locale.

### Comment est fixée actuellement la date de la fête de Pâques ?

Au cours de la sortie organisée par l'association des donneurs de sang, la question a été posée de savoir comment est fixée la date de la fête de Pâques.

Pâques est en effet une fête mobile qui n'est pas fixée par le calendrier (suite page suivante)

## LE RÉCIT DES ÉVÉNEMENTS PAR LE MARÉCHAL LECLERC

Le document qui suit provient du fonds historique Leclerc, hébergé au "Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris", 23 allée de la 2ème DB, PARIS 15ème.

### Journée du 2 juin 1940

Au lever du jour je suis dans un petit bois et la silhouette de la cathédrale de St-Quentin se détache devant moi ; une route à ma droite, celle de St-Quentin Homblières, et une route à ma gauche, St-Quentin Neuville.

De 4 h à 9 h 30 j'assiste au défilé d'une division allemande venant de la route de droite et disparaissant par celle de gauche : en tête de chaque unité les officiers à cheval, puis les hommes par quatre, parfois des fifres et tambours plats, pas de précaution de D.C.A. Les bataillons et les batteries d'Artillerie sont alternés.

Vers 14 h je suis obligé d'évacuer nos boqueteaux utilisés par un poste de transmission allemand, et je me réfugie dans un buisson près de la route. Vers 19 h un avion allemand capote en atterrissant et flambe. La nuée de badauds qui se précipitent de tous les couverts me permet d'estimer l'importance de l'occupation.

### Nuit du 2 au 3 :

Je fais route vers le sud. L'orientation est facile grâce à l'étoile polaire. De plus, j'entends dès maintenant les deux artilleries. À ma droite et à ma gauche, circulation normale de convois en majorité hippo, entre les villages, qui sont tous occupés. J'atteins un buisson du talus de la voie ferrée, 1 km ouest d'Essigny-le-Grand.

### Journée du 3 :

Un poste allemand se trouve à 100 mètres du buisson m'interdisant tout mouvement. La voie ferrée, presque partout en déblai, est utilisée par l'ennemi comme cheminement pour ses motocy-

civil. Elle est arrêtée selon les règles établies par le Concile de Nicée en 325 (IVème siècle) qui faisaient célébrer Pâques le dimanche qui suit la pleine lune de printemps. L'équinoxe de printemps étant le 21 mars, Pâques est au plus tôt le 22 mars et au plus tard le 25 avril. Cette année, la pleine lune eut lieu le mardi 30 mars, Pâques fut donc célébré le dimanche 4 avril. La date de la fête de Pâques occidentale sera le 24 avril 2011, 8 avril 2012, 31 mars 2013.

clistes (5 ou 6 au cours de la journée).

### Nuit du 3 au 4 :

Je repars vers le sud, me trouvant dans la zone d'arrivée des projectiles d'artillerie française. J'observe une batterie allemande en action au nord de Clastres. Je ne peux passer entre Clastres et Montescourt, la ligne étant continue. Enfin, après avoir entendu de nombreux « Wer da » j'atteins un canal (1 km nord-ouest de Jussy). Une patrouille allemande parle à ma droite, une autre a allumé une lampe à ma gauche. Je tente de passer à la nage mais je coule. Je reviens alors et me déshabille sauf une chemise et un imperméable, je passe facilement. Sur la rive sud un élément de réseau brun me fait espérer le succès mais par prudence je gagne le village de Flavy-le-Martel et monte dans une maison en attendant le jour. Vers 5 h je vois une patrouille française à laquelle je me fais reconnaître.



Seconde plaque commémorative apposée, par la municipalité en 1955, sur la maison qui l'avait abrité